

<http://www.pierrealainmillet.fr/la-rue-Parmentier-et-les>



la rue Parmentier et les opérateurs de téléphoneâ€!

- Rencontres -



Date de mise en ligne : dimanche 3 juin 2012

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Une visite imprévue à la demande d'un habitant qui a interpellé le maire sur une question connue, mais qui traîne depuis des années, l'état des réseaux aériens délaissés par les opérateurs de téléphone dans cette rue.

Malheureusement, ce n'est pas le seul endroit où on trouve cette situation, qui inquiète à juste titre, et que les opérateurs de réseaux énergétiques ne se permettent pas.

http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L300xH400/2012-05-18_252017.08.41-r90-14bd1.jpg

Les opérateurs de téléphonie, citons-les, Orange, SFR, Bouygues ne participent jamais aux rencontres annuelles avec la ville pour profiter des chantiers afin d'enfourer leur réseau. Ils ne répondent pas le plus souvent aux courriers de la ville pour leur signaler des défauts d'installation

Il se trouve que dans cette rue, les fils dénudés qui pendent vers le trottoir, le chiffon attaché à un câble qui descend presque à portée de main devant une entrée de maison pour éviter que les camions qui passent n'arrachent le câble, les boîtiers de connexion totalement ouverts sont là depuis des années !

http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2012-05-18_252017.04.08-b2c6d.jpg

Le service concerné de la ville est déjà intervenu auprès des opérateurs, SFR-Numéricable d'un côté de la rue, France Telecom Orange de l'autre. Mais ces grandes entreprises qui font des milliards de chiffres d'affaires et de profits se désintéressent totalement de ces réalités de terrain, plus de services de proximité, plus de services techniques, tout est externalisé, délocalisé, restructuré. Résultat, pas même une réponse à un courrier officiel d'une collectivité locale !

Certes, un réseau de téléphonie est moins dangereux qu'un réseau électrique, mais est-il acceptable de laisser une installation dans un espace public dans cet état ?

http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2012-05-18_252017.03.14-9dfec.jpg

Je me demande si on ne devrait pas mettre un panneau « publicitaire » avec les logos des entreprises concernées et une explication sur leur refus de s'en occuper

Mais ce sont aussi les clients de ces entreprises qui devraient leur faire savoir que leur comportement incivique devrait être sanctionné !